

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Mamoudzou, le 2 3 AVR. 2024

Direction des Relations avec les Collectivités Locales

Service des finances locales et de l'environnement

Affaire suivie par:
Nazra ALI HASSANE
Cheffe du bureau de l'environnement
Tél: 02 69 63 52 77
nazra.ali-hassane@mayotte.gouv.fr

Le Préfet de Mayotte

à

Monsieur le directeur de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer

<u>Objet</u>: Notification de l'arrêté n°2024-SG-39 du **1 3** AVR. 2024 portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de réalisation du ponton de l'îlot de M'tsamboro

**P.J**:

- arrêté n°2024-SG-319 du 2 3 AVR. 2024 portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de réalisation du ponton de l'îlot de M'tsamboro, dans la commune de M'tsamboro - avis au public

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté n°2024-SG-319 du **2 3** AVR. 2024 portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet cité en objet.

En application de l'article 9 de l'arrêté n°2017-139-DEAL-DIR-AE du 4 mai 2017, je vous informe que le dossier d'étude sera mis à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie de M'tsamboro du lundi 6 mai au jeudi 23 mai 2024 inclus.

Le Préfet,
Poudle synération douvélététientelle
Le sous-préfet, secrétaire sénéral adjoint

Céchic KARI-HERKNER

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou Standard : 02 69 63 50 00 - <u>www.mayotte.gouv.fr</u>